

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mercredi 28 novembre 2018, à 17 h 30, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Bélaïr, Jonathan, représentant des groupes socio-économiques
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques
Demers, Mylène, représentante du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée
Deslandes, Mathieu, représentant des élèves
Lamontagne, Gina, représentante du personnel enseignant
Laplante, Louis-Philippe, représentant des groupes socio-économiques
Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques
Pouliot, Bruce-Frédéric, représentant des élèves
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant

Sont absents (es), mesdames et monsieur:

Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant
Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel
Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien
Rouab, Malika, représentante du personnel enseignant
St-Pierre, Martin, représentant du personnel enseignant

Sont également présents, mesdames et messieurs :

Arbour, Yanik, directrice adjointe
Bérubé, Carl, directeur
Brassard, Sylvie, gestionnaire administrative d'établissement
Cadieux, Alexandre, observateur
Chapdelaine, Éric, observateur
Simard, Élyse, commissaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Carl Bérubé procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17 h 35.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Monsieur Carl Bérubé présente l'ordre du jour de la rencontre. Il est proposé que les points 10 et 11 soient devancés après le point 6.

Aucune autre modification n'étant suggérée, monsieur René Pedneault propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par madame Carole Rowden.

CET 18-19-11-01

Adopté à l'unanimité.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

3.0 Conseil d'établissement 2018-2019

3.1 Présentation des membres

Monsieur Carl Bérubé souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'établissement et nous invite à faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter à tour de rôle et identifier quel groupe il représente.

3.2 Élection à la présidence et vice-présidence (adoption)

Monsieur Carl Bérubé rappelle que seuls les représentants des parents et des groupes socio-économiques peuvent être élus comme président ou vice-président au conseil d'établissement.

CET 18-19-11-02 Monsieur Claude Lapointe propose Monsieur Stéphane Brennan à la présidence et il est secondé de Monsieur Jonathan Bélaïr.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Stéphane Brennan accepte le mandat pour l'année 2018-2019 et assure la présidence d'assemblée pour le reste de la rencontre.

CET 18-19-11-03 Monsieur René Pedneault propose Monsieur Claude Lapointe à la vice-présidence et il est secondé par Monsieur Louis-Philippe Laplante.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Claude Lapointe accepte le mandat pour l'année 2018-2019.

3.3 Calendrier des séances du conseil (adoption)

Monsieur Carl Bérubé présente le calendrier des prochaines rencontres du conseil d'établissement. Il rappelle qu'il y aura 5 rencontres et qu'elles se tiendront à 17 h 30 les mercredis, à l'exception du mardi 4 juin 2019.

CET 18-19-11-04 Monsieur René Pedneault propose l'adoption du calendrier des séances du conseil d'établissement et il est secondé par Monsieur Louis-Philippe Laplante.

Adopté à l'unanimité.

3.4 Règles de régie interne (adoption)

Monsieur Carl Bérubé présente les règles de régie interne et attire l'attention sur quelques éléments, dont le mandat de membre qui est de deux ans et le mandat de président et de vice-président qui est d'une durée d'un an.

Il présente également les formulaires *Déclaration de conflits d'intérêts pour les membres des conseils d'établissement* et *Autorisation de divulgation de renseignements nominatifs*, à compléter par les membres concernés et à remettre à Mylène Demers secrétaire d'assemblée.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Il rappelle que pour tout changement à l'ordre du jour, il faut en signifier le contenu préalablement 7 jours avant la rencontre et souligne que la convocation pour les séances du conseil d'établissement est acheminée au plus tard 3 jours précédant sa tenue.

CET 18-19-11-05

Monsieur Jonathan Bélair propose l'adoption des règles de régie interne et est secondé par Madame Carole Rowden.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Montant de remboursement pour frais de gardiennage (adoption)

Compte tenu du fait que les séances du conseil d'établissement durent environ 2h30 chacune, le montant du remboursement pour frais de gardiennage que peut réclamer un membre reste fixé à 25 \$ (vingt-cinq dollars).

CET 18-19-11-06

Madame Carole Rowden propose l'adoption du montant de remboursement des frais de gardiennage et elle est secondée par Monsieur Bruce-Frédéric Pouliot.

Adopté à l'unanimité.

4.0

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 juin 2018

Monsieur Carl Bérubé présente le procès-verbal de la rencontre du 6 juin 2018.

Une erreur d'orthographe au point 6.1 est à corriger.

CET 18-19-11-07

Monsieur Louis-Philippe Laplante propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre tenue le 6 juin 2018 et il est secondé par Monsieur Claude Lapointe.

5.0

Période de questions du public

Il n'y a aucune question des personnes présentes comme observateurs.

6.0

Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

7.0

Principe et balises pour les frais exigés des élèves 2019-2020 (approbation)

Madame Yanik Arbour présente le document intitulé « Principe et balises pour les frais exigés des élèves 2019-2020 » en spécifiant qu'il n'y a aucun changement proposé comparativement à l'an dernier.

Madame Carole Rowden demande si les exigences envers les couleurs des uniformes devraient être revues si celles-ci occasionnent un coût supplémentaire à l'élève. Tous conviennent que les exigences au regard des vêtements doivent

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

respecter le principe de maintenir le plus bas possible les frais exigés aux élèves. Un suivi en ce sens sera assuré par la direction.

CET 18-19-11-08

Monsieur Mathieu Deslandes propose l'approbation du document « principe et balises pour les frais exigés des élèves 2019-2020 » et il est secondé par Monsieur Jonathan Bélair.

8.0

Budget initial 2018-2019 : mesure dédiée *Accroche-toi en FP* (résolution)

Monsieur Carl Bérubé rappelle que lors de l'adoption du budget initial, la nouvelle mesure dédiée, *Accroche-toi en FP*, au montant de 134 703\$, avait permis le maintien des services complémentaires pour les élèves, malgré la baisse de clientèle d'environ 20% connue depuis quelques années.

Il mentionne qu'à la suite de l'adoption du budget initial, une nouvelle mesure dédiée intitulée *Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des technologies numériques* a été annoncée. Un montant de 24 590\$ en lien avec cette mesure, qui apparaîtra au budget révisé, servira à la mise en place d'activités de perfectionnement pour le personnel enseignant.

Au regard de ces deux mesures dédiées, une résolution du Conseil d'établissement confirmant que les allocations ont été versées à l'établissement est exigée afin d'assurer la reddition de comptes auprès du ministère.

M. René Pedneault propose et il est résolu d'attester que les sommes qui devaient être versées à l'école dans le cadre des mesures dédiées et protégées lui ont bien été versées. Ces sommes seront utilisées aux fins prévues aux mesures. Les services seront déployés selon ce qui est prévu au plan de déploiement.

9.0

État des résultats 2017-2018

Madame Sylvie Brassard nous présente l'état des résultats 2017-2018.

Madame Sylvie Brassard doit quitter l'assemblée. Il est 18h40.

10.0

Plan de réussite et plan de développement organisationnel 2014-2019

10.1

Convention de gestion et de réussite éducative 2018-2019

Madame Yanik Arbour présente le document intitulé « Convention de gestion et de réussite éducative 2018-2019 ».

10.2

Rapport d'activités 2017-2018 (approbation)

Madame Yanik Arbour présente un projet de rapport d'activités 2017-2018, qui constitue la reddition de compte grand public de l'EPSH, comportant notamment les éléments suivants :

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

- ✓ Message du directeur
- ✓ Profil du Centre
- ✓ Objectifs et résultats
- ✓ Faits saillants

CET 18-19-11-09

Monsieur René Pedneault propose l'approbation du rapport d'activités 2017-2018 et est secondé par Mathieu Deslandes.

10.3 Projet éducatif 2019-2022

Madame Yanik Arbour présente la démarche entreprise pour l'élaboration du projet éducatif 2019-2022. À la suite des consultations entamées en 2017-2018, elle présente la proposition pour les nouveaux énoncés de mission et de vision de l'EPSH et mentionne le maintien des quatre (4) valeurs actuelles au sein du projet éducatif.

Elle mentionne que les consultations se poursuivent afin de définir les orientations, les objectifs et les indicateurs cibles.

11.0

Calendrier scolaire 2019-2020 (consultation)

Monsieur Cal Bérubé présente le projet de calendrier scolaire 2019-2020 qui prévoit un emplacement des journées pédagogiques similaire au calendrier de l'année en cours.

Monsieur Jonathan Bélair rapporte qu'il y a une coquille de mise en page entourant le 3 avril. Celle-ci sera modifiée.

Les membres du conseil d'établissement recommandent l'adoption du calendrier scolaire 2019-2020 de la formation professionnelle tel que proposé.

12.0

Informations

12.1 Offre de service Hiver et Automne 2019

Monsieur Carl Bérubé présente l'offre de service pour les programmes débutant à l'hiver et à l'automne 2019.

12.2 Formations autofinancées 2018-2019

Monsieur Carl Bérubé présente le tableau des formations autofinancées 2018-2019 qui indique les formations offertes à l'EPSH autres que les programmes menant à un DEP ou une ASP, notamment les formations CCQ offertes à l'EPSH et à l'immeuble Beloeil ainsi que les formations offertes par Parcours Formation.

12.3 Autres informations

Madame Élyse Simard saisit l'occasion pour soulever la bonne réputation de l'EPSH. Elle tient à spécifier que le projet d'envergure de construction d'une nouvelle école secondaire pourra accueillir environ 900 élèves d'ici 4 ans. Elle

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

souligne également une mention spéciale envers Jean-François Soumis qui a reçu un prix pour la bonne gestion du parc immobilier.

13.0

CET 18-19-11-10

Levée de l'assemblée

Monsieur Stéphane Brennan propose la levée de l'assemblée à 19 h 21 et il est secondé par Madame Carole Rowden.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé